



CHALET DU ROI

DOSSIER DE CANDIDATURE

CAHIER DES CHARGES

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

REGLEMENT D'ATTRIBUTION

Appel à candidatures en vue de la cession amiable d'un chalet d'alpage à restaurer de 35 m² et d'un terrain attenant de 780 m² au lieu-dit « Au Roi ».

La ruine existante est située au lieu-dit « Au Roi » parcelle C 3101 et le terrain parcelle C 3097 et 3099, voir plan de division joint.

La restauration-reconstruction du chalet devra faire l'objet d'une demande d'autorisation Préfectorale avant la dépose du permis de construire. Pour ce faire, un dossier de demande de restauration d'un ancien chalet d'alpage sera à déposer à la Direction Départementale des Territoires de la Savoie en trois exemplaires (formulaire joint au dossier de candidature) copie en mairie de Valmeinier. Un arrêté de limitation d'usage signé de Monsieur le Maire devra être joint à cette demande. Cet arrêté autorise à utiliser le chalet du 30 avril au 30 novembre de chaque année.

La reconstruction devra se faire dans l'esprit de l'existant et à l'identique de la superficie actuelle. Les façades seront en pierres, la toiture en lauze locale, les menuiseries en bois du pays.

La Demande sera à déposer dans l'année qui suit la notification de candidature retenue et l'achat du lot pourra être finalisé après l'obtention de l'autorisation préfectorale et du permis de construire.

Le présent dossier de candidature a pour objet de définir les modalités de déroulement de cette procédure concernant la cession du bien décrit ci-après.

La publicité de cet appel à candidatures est assurée par affichage et publication sur le site internet de la Commune.

1/ Dispositions relatives à la candidature

Objet de l'appel à candidatures

Cet appel à candidature vise à informer le public de la mise en vente par la Commune de Valmeinier d'un chalet d'alpage à restaurer et d'un terrain attenant et à recueillir un candidat désireux de se porter acquéreur.

Il s'agit d'une demande de proposition d'offres.

Il est précisé que cet appel à candidatures n'engage pas la Commune à signer un acte authentique dès lors qu'elle estimerait que les candidatures reçues ne sont pas satisfaisantes pour quelque raison que ce soit, sans avoir à s'en justifier particulièrement.

Modalités de la candidature

Chaque candidat devra, préalablement à la remise de sa candidature, avoir pris connaissance du dossier de candidature, comprenant :

- Le présent dossier de candidature ;
- Le formulaire de candidature ;
- Le règlement d'attribution ;
- Le cahier des charges ;

Modalités de retrait du dossier de candidature

Le dossier intégral est disponible sur le site internet et sur demande auprès de la mairie par courriel mairie@valmeinier.fr

Remise des candidatures

La candidature devra être remise en un exemplaire à l'étude de Maître BISON Rosemary, SARL HUISSIERS DES VALLEES – 48 Chemin du Pré de la Garde 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE 04 79 64 01 78 **avant le lundi 24 novembre 2025 à 17 heures.**

Sur l'enveloppe sera mentionné « candidature Chalet du Roi - Valmeinier »

Le dossier doit comprendre :

- Le formulaire de candidature complété, paraphé et signé ;
- Copie de la carte nationale d'identité du ou des candidats ;
- Copie du livret de famille (facultatif) ;
- Copie du contrat de bail justifiant d'une location ou une attestation d'hébergement ou de la taxe foncière pour les propriétaires ;
- Présentation du projet familial ;
- Présentation du projet technique et architectural ;
- Présentation du planning de réalisation
- Destination du bien.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Soit par lettre recommandée avec accusé de réception avant cette date, le cachet de la poste faisant foi ;
Soit remise à l'étude Maître BISON contre récépissé de dépôt.
L'envoi de l'offre par courrier électronique est exclu.

Notification des décisions

Le choix des candidats se fera selon le règlement d'attribution joint au dossier de candidature.

Une décision de rejet ou d'acceptation de candidature sera notifiée à l'ensemble des candidats par courrier recommandé avec accusé de réception.

Descriptif

Le terrain se situe sur la commune de Valmeinier 73450 en Savoie. L'adresse est lieu-dit « Au Roi ».



Photo de la bâtisse existante – Façade Est et Nord & Tolture.

La bâtisse existante est un chalet d'alpage à vocation agricole. Constitué d'une base en murs de pierres et des éléments de charpente en bois, le chalet recevait une couverture en lause de pays. La façade Est, à droite, (cf. photo ci dessus), est entièrement tombée, le pignon et la charpente se sont effondrés à l'intérieur des murs.

Bâti tout en pierre comme le faisait traditionnellement les alpagistes à cette altitude. La bâtisse en état de ruine actuellement est en proie à l'invasion de la végétation de faible importance. Deux « caves » jouxtent la bâtisse principale. Une est collée à la façade Nord et communique avec l'intérieur, l'autre est une annexe détachée du volume principale, à l'Est.

La toiture est en lause de Maurienne sur la bâtisse et les caves sont constituées de pierres plates locales. Les axes de vues intéressants se trouvent à l'ouest du bâtiment dans l'axe de la vallée et les montagnes. La ruine permet de visualiser l'emprise de l'existant et le pignon Ouest permet de relever sa hauteur initiale.

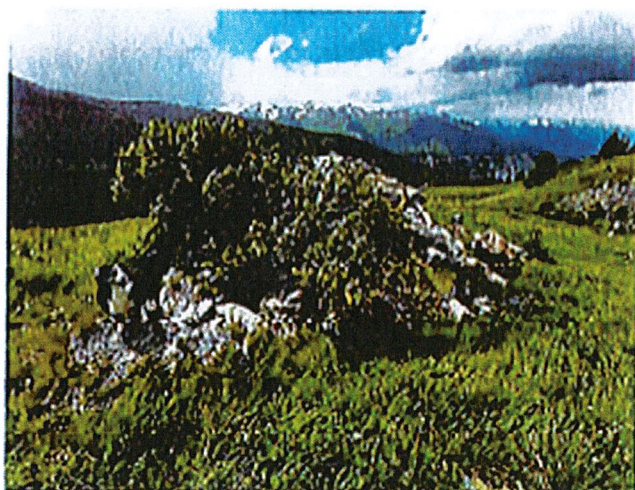
Photos de la bâtisse existante – Vu extérieures,



Photos de la bâtisse existante – Façade Nord,



Photos de la bâtisse existante – Façade Ouest,



Photos de la bâtisse existante – Façade Est,



Photos de la bâtisse existante – Façade Sud,

Photos de la bâtisse existante – Vu Intérieures,



Photos de la bâtisse existante - Vu Intérieur – Façade Ouest,



Photos de la bâtisse existante - Vu Intérieur – Façade Sud,

The map displays the village of Aulnay, France, with a red circle highlighting a specific location in the upper central part of the map. The map includes labels for numerous hamlets and landmarks, such as LES CHARENTAIS, LES MARCHAIS, LES CLAPES, and LES BASTES. A legend in the bottom right corner identifies symbols for the village center, hamlets, and roads.

Plan de division

